



Liminaire CSA 14/06/2023

Monsieur le Président,

Après la revalorisation de 3,5 % du point d'indice en juillet 2022, le 12 juin 2023 le Ministre Guérini a annoncé une augmentation de 1,5 % de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 ainsi que l'octroi de 5 points d'indice à tous les fonctionnaires en janvier 2024. Ces mesurètes sont loin de l'attente des agents car elles ne permettent pas de compenser l'inflation. Depuis plus d'un an, l'inflation repart à la hausse et dépasse aujourd'hui les 15 %. En 1 an, les fonctionnaires vont ainsi perdre 10% de pouvoir d'achat.

Pire, le rapport de messieurs Simonpoli et Peny dont le gouvernement s'inspire en matière de rémunération des fonctionnaires prévoit, outre le recours aux contractuels comme type de recrutement, la fin de la fonction publique de carrière et l'instauration des primes au mérite.

Pourtant des solutions existent, de l'argent il y en a ! 200 Milliards d'exonérations fiscales et sociales pour le patronat, 413 Milliards pour l'armée et les industriels de l'armement ; qui auraient pu servir, entre autres, aux finances des retraites.

La CGT s'oppose à cette vision et propose :

- le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2008 par l'augmentation de 25 % du point d'indice et son indexation automatique sur l'inflation
- l'intégration des primes dans le traitement
- le recrutement massif de fonctionnaires par concours

Dans le même temps, les conditions de travail se dégradent : le manque de personnel, le manque de moyens génèrent stress et mal être au quotidien. Ces conditions sont aggravées par les incessantes restructurations que subit notre administration. Le NRP n'est pas seulement un resserrement du réseau au détriment des contribuables mais une fusion des services qui conduit à l'industrialisation des tâches. De plus, les opérations de démétropolisation des services mettent à mal l'exécution des missions de proximité, fragilisent les services locaux et dégradent les conditions de travail des agents, qui subissent ainsi des mobilités forcées. Cela entraîne également une perte des savoirs. Pour le public, c'est une perte de repères et l'obligation de s'adapter à une administration « numérique ». Les SPF de la direction vont perdre les deux tiers de leurs effectifs d'ici 2027.

Malheureusement le Rhône n'échappe pas à cette lubie dévastatrice et vous semblez vouloir ajouter M Rothé votre touche personnelle à cet édifice. Le NRP ne suffisait pas ? Vous restructurez il y a moins de 2 mois les services de direction en profondeur et après avoir déstructuré les BDV, vous annoncez désormais une refonte totale des services du Contrôle Fiscal dans le département. Les agents en ont assez d'être ballottés sans cesse à votre gré, et le supportent de plus en plus mal.

Pire vous justifiez ces orientations au nom de l'efficacité, de l'amélioration des résultats sans pour autant, loin s'en faut, avoir plus de moyens. Vous arguez que ces décisions sont prises après concertation avec les personnels. On pourrait en rire si cela n'était pas si grave. Vous appelez concertation le fait que deux cadres A+ du pôle aient visité au pas de charge les brigades, PCE et PCR ! Est-ce que seulement lors de leur visite la question de la restructuration a été posée sur la table. Évidemment non ! Des groupes de travail vont être mis en place mais les décisions sont déjà annoncées, les dates arrêtées. C'est une mascarade !

Quant au dialogue social avec les élus du personnel parlons-en : pas plus qu'avec les agents vous ne jouez cartes sur table. Les dés sont pipés. Quand vous daignez enfin présenter vos projets en CSA les documents fournis ne permettent pas de connaître les objectifs, les moyens alloués, aucune fiche d'impact n'est présentée ...

Par conséquent, La CGT vous demande de revoir votre approche du dialogue social dans le département, urgemment. Le LOU rugby, pris en exemple lors de votre coûteuse convention des cadres, vient de tirer les leçons d'un management inapproprié. La DRFIP sera-t-elle aussi capable de s'amender ?